



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI LE CARDINAL LAMINE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 17/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI LE CARDINAL LAMINE Sigle : LCL. Capital : 1 000 euros. Siège : 3 lieu dit kermanac'h, 22110 PLOUNEVEZ QUINTIN. Objet : La prise à bail, la gestion, l'administration, la sous-location de tous biens immobiliers, notamment dans le cadre d'un crédit-bail immobilier, ainsi que toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Durée : 99 ans. Gérance : M LE CARDINAL ALEXANDRE demeurant 3 lieu dit kermanac h, 22110 PLOUNEVEZ QUINTIN. Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec : 1) Droit de priorité aux associés existants 2) Validation par les associés représentant au minimum 66 % des parts sociales 3) La demande d'agrément devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception aux associés. Toute cession effectuée sans respect de ces règles sera nulle. Immatriculation au RCS de Saint Brieuc.

[Consulter cette annonce en ligne](#)